



Le Droit des Marques

Durée 1 jour

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE FORMATION

 **Objectif :**

Déposer et protéger sa marque, développer sa marque en toute sécurité, agir en cas de contrefaçon.

 **Droit des marques.**

- Loi du 4 janvier 1991 et ordonnance du 25 juillet 2001 et droit communautaire
- Définition et catégories de marques
- Objet du droit des marques : marques nominales, sonores, figuratives, tactiles et olfactives
- Validité de la marque, licéité, non déceptivité.
- Risques de tromperie
- Acquisition du droit de marque : dépôt, moyen, examen, publication, enregistrement, coût.
- Durée de la protection, renouvellement, déchéance
- Marque internationale : modalités de dépôt, protection et coût
- Contrefaçon : reproduction, imitation, ressemblance, délit d'usage, substitution
- Actions en contrefaçon : délai pour agir, mesures préalables, saisie-contrefaçon, procédure et compétence, mesures réparatrices, confiscation, sanctions pénales.

 **Auquel il est possible d'ajouter en introduction :**

L'Organisation des propriétés intellectuelles et industrielles

✚ Module complémentaire :

Module 2 : Droit des signes distinctifs et Internet

Durée 1 jour

- **Nom commercial** : choix du nom et validité
- Disponibilité, licéité, non déceptivité, droits antérieurs
- Acquisition et exploitation du nom commercial
- Protection : action en concurrence déloyale, reproduction, imitation, usurpation
- **Dénomination sociale** : choix, validité, licéité, distinctivité, disponibilité
- Acquisition et perte du droit sur la dénomination sociale, protection
- **Enseigne** : choix, acquisition, exploitation et protection
- **Internet** : Nom de domaine, choix, validité

✚ **Droit des brevets**

Durée 1 jour

- Organismes administratifs et principes communautaires
- La propriété industrielle pratique : brevet en chiffres, organisation administrative
- Droit au brevet : définition, sources, accords Adpic
- Objet du brevet, catégories d'inventions
- Obtention du droit, attribution, droits de l'inventeur, procédure et contentieux
- Modalités d'appropriation : dépôt, requête, description, contenu, revendications, taxes.
- Contrôles administratifs, types de titres délivrés y compris certificat d'utilité
- Actions en nullité, actions en contrefaçon, conséquences de l'action
- Mesures réparatrices, mesures préventives, confiscation, sanctions pénales.

✚ **Droit des Dessins & Modèles**

Durée 1 jour

- Généralités et sources de droit des dessins & modèles (internationales, communautaires et nationales)
- Distinctions par rapport au droit du brevet
- Droit des dessins et modèles et droit d'auteur : contenu, limites, durée
- Modalité de dépôt et publication
- Ordonnance du 25 juillet 2001
- Action en contrefaçon, procédure de saisie-contrefaçon,
- Sanctions civiles, sanctions pénales.

➤ **Séminaire assuré par un formateur juriste d'entreprise et ancien avocat.**